

Rapport public Parcoursup session 2023

Institut Supérieur de l'Enseignement Privé de Polynésie - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités physiques pour tous

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Institut Supérieur de l'Enseignement Privé de Polynésie - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités physiques pour tous	Jury par défaut	Tous les candidats	15	46	7	7	

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Le BPJEPS APT nécessite une bonne condition physique et des capacités motrices moyennes mais très diverses (activités d'expression, sports collectifs, activités de plein air). Sous réserve de concentration et d'assiduité, les contenus théoriques sont accessibles pour un bachelier. La mise en situation professionnelle intervenant assez rapidement, un goût pour le contact avec des publics diversifiés et une aisance dans la relation humaine sont des atouts importants. Une expression orale maîtrisée est requise. L'expression écrite doit permettre une communication pratique et claire.

Attendus locaux

Attention, nos conditions d'entrée en formation sont sélectives.

« Les exigences préalables à l'entrée en formation du BP JEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités physiques pour tous » sont les suivantes :

Le(la) candidat(e) doit :

- être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :

- * « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
- * « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
- * « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
- * « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
- * « certificat de sauveteur secouriste du travail » (SST) » en cours de validité.

- présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des « activités physiques pour tous » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation.

Ces pièces, à l'exception du certificat médical, seront vérifiées au plus tard lors de l'inscription définitive du candidat en formation.

En cas de non présentation, la proposition d'admission sera caduque et l'organisme de formation ne procédera pas à l'inscription au motif que le candidat ne remplit pas l'ensemble des conditions préalables à l'entrée en formation propres au diplôme, tel que prévu par le [3° de l'article D. 212-27-1 du code du sport](#).

Rappel : le candidat doit être en possession de son certificat médical au moment du passage des épreuves de TEP.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), spécialité "éducateur sportif", mention "activités physiques pour tous" :

Date de début de formation : 18 septembre 2023

Date de fin de formation : 28 juin 2024

Volume horaire : 620 heures en formation ; 350 heures en entreprise

Les contenus de formation regroupent 3 axes :

Une formation théorique, nécessaire à l'acquisition des connaissances de base pour occuper un emploi de niveau 4.

Une formation technique : pratique de différentes activités, utilisation de différents supports d'animation dans les trois champs du BPJEPS APT (Activités et Jeux Sportifs, Activités d'Entretien Corporel, Activités Physiques en Espace Naturel) ;

Une formation pratique, sur le terrain et en alternance.

Les compétences acquises tout au long de la formation sont évaluées par le biais de 3 unités de certification :

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC2 : Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention "Activités Physiques pour tous"

UC4 : Mobiliser les techniques de la mention "Activités Physiques pour Tous" pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Avoir 18 ans

Avoir réussi les TEP

Avoir un plan de financement

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Se préparer aux test physiques notamment le test Luc-Léger

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Posture professionnelle	savoir présenter son projet de formation et discuter de ses motivations	être mature et se projeter dans la fonction d'éducateur sportif	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	exprimer un goût clair pour le sport et son encadrement	Avoir un projet professionnel clair	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	compétence sportive	inscription et engagement dans le milieu associatif ; bénévolat	être en bonne condition physique	Très important

Signature :

Guillaume MARIANI,
Président de l'établissement Institut Supérieur de
l'Enseignement Privé de Polynésie